RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 02960
Numéro SIREN : 824 113 013
Nom ou dénomination : PETRO-OUEST

Ce dépôt a été enregistré le 19/04/2021 sous le numéro de dépôt 7863

DocuSign Envelope ID: 34FF71D5-68D0-4BAB-8FE5-45729F103E5E

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

Grégoire BUNOT
Marc SOUCARRE
Christian PALVADEAU
Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU
Expert - comptable associée

Laurence GOYEC
Rachel VIOLIN
Experts – comptables

Thomas BASTHISTE
Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés
Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

PETRO-OUEST

Route de Cordemais
44360 SAINT ETIENNE DE MONTLUC

S.A.S. à capital variable
R.C.S. NANTES 824 113 013

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1er Janvier 2019 au 31 Décembre 2019

Comptes certifiés conformes

Tél 02 40 92 66 00
Fax 09 55 27 66 00
cva@cvaexperts.fr

6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex
Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700. Capital 430 000 euros

DocuSign Envelope ID: 34FF71D5-68D0-4BAB-8FE5-45729F103E5E

DocuSign Envelope ID: 34FF71D5-68D0-4BAB-8FE5-45729F103E5E

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

Grégoire BUNOT
Marc SOUCARRE
Christian PALVADEAU
Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU
Expert - comptable associée

Laurence GOYEC
Rachel VIOLIN
Experts – comptables

Thomas BASTHISTE
Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés
Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

COMPTE-RENDU DE MISSION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le Président de la société et qui a fait l'objet de notre lettre de mission en date du 04/05/2018, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la **S.A.S. PETRO-OUEST** relatifs à l'exercice **du 1er Janvier 2019 au 31 Décembre 2019.**

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

■ Total du bilan	9 072 143 €
■ Chiffre d'affaires	246 106 131 €
■ Bénéfice net comptable	23 778 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à Saint-Herblain,
Le 13/05/2020





Emanuella DELANOE **Grégoire BUNOT**

Tél 02 40 92 66 00
Fax 09 55 27 66 00
cva@cvaexperts.fr

6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex
Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700. Capital 430 000 euros

S.A.S. PETRO-OUEST

BILAN

ACTIF	Clôture au 31/12/19 Durée 12 mois			Clôture au 31/12/18 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	***2 648 773***	***136 931***	***2 511 841***	***1 939 213***
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	**409 072**	**112 597**	**296 475**	**264 704**
FRAIS D'ETABLISSEMENT	61 603	27 866	33 736	46 057
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	286 244	84 731	201 513	168 147
IMMOBILISATIONS INCORP. EN COURS	61 225		61 225	50 500
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**78 387**	**24 334**	**54 052**	**35 240**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	78 387	24 334	54 052	35 240
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	**2 161 313**		**2 161 313**	**1 639 267**
TITRES IMMOBILISES DIVERS	5 513		5 513	5 467
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	2 155 800		2 155 800	1 633 800
ACTIF CIRCULANT	***6 560 301***		***6 560 301***	***3 865 263***
STOCKS ET EN-COURS	**3 507 903**		**3 507 903**	**1 946 572**
MARCHANDISES	3 507 903		3 507 903	1 946 572
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	**1 212 106**		**1 212 106**	**190 713**
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	523 200		523 200	6 051
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	688 906		688 906	184 661
CREANCES DIVERSES (3)	**461 290**		**461 290**	**517 060**
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	**30**		**30**	**130**
DISPONIBILITES	**1 365 194**		**1 365 194**	**1 197 299**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	**13 776**		**13 776**	**13 487**
TOTAL GENERAL	**9 209 075**	**136 931**	**9 072 143**	**5 804 477**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN

PASSIF	Clôture au 31/12/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/18 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	***(116 520)***	***(143 298)***
CAPITAL	**20 000**	**17 000**
REPORT A NOUVEAU	**(160 298)**	**(31 286)**
RESULTAT DE L'EXERCICE	**23 778**	**(129 012)**
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	*(116 520)*	*(143 298)*
DETTES (1)	***9 188 663***	***5 947 776***
DETTES FINANCIERES (2)	**355**	**8 507**
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	355	8 507
DETTES D'EXPLOITATION	**9 179 198**	**5 919 593**
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	9 027 311	5 835 332
DETTES FISCALES ET SOCIALES	122 588	71 532
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	29 298	12 727
DETTES DIVERSES	**9 110**	**19 675**
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	8 629	19 675
AUTRES DETTES DIVERSES	480	
TOTAL GENERAL	**9 072 143**	**5 804 477**

(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an	9 188 663	5 947 776
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	355	8 507

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/12/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/18 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	**246 105 829**	**171 299 800**
VENTES DE MARCHANDISES	245 670 131	171 270 814
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	436 000	1
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	*246 106 131*	*171 270 816*
TRANSFERTS DE CHARGES	(365)	28 983
AUTRES PRODUITS	63	
CHARGES D'EXPLOITATION	**246 062 327**	**171 393 910**
ACHATS DE MARCHANDISES	244 526 610	170 077 823
VARIATION DES STOCKS	(1 561 331)	(948 467)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	2 892 316	2 134 017
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	41 149	22 188
SALAIRES ET TRAITEMENTS	66 269	32 330
CHARGES SOCIALES	23 962	12 440
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	71 351	63 496
AUTRES CHARGES	1 997	81
RESULTAT D'EXPLOITATION	***43 502***	***(94 110)***
PRODUITS FINANCIERS	**348**	**157**
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	47	24
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	301	132
CHARGES FINANCIERES	**928**	**59**
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	928	59
RESULTAT FINANCIER	***(580)***	***97***
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	***42 921***	***(94 012)***
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**10 900**	
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	10 900	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**30 043**	**35 000**
SUR OPERATIONS DE GESTION	20 000	35 000
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	10 043	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	***(19 143)***	***(35 000)***
BENEFICE NET COMPTABLE	***23 778***	
PERTE NETTE COMPTABLE		***(129 012)***
Total des produits	*246 117 077*	*171 299 957*
Total des charges	*246 093 299*	*171 428 970*
BENEFICE NET COMPTABLE	***23 778***	
PERTE NETTE COMPTABLE		***(129 012)***

* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées		
Charges financières concernant les entreprises liées		

DocuSign Envelope ID: 34FF71D5-68D0-4BAB-8FE5-45729F103E5E

A N N E X E

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Quatre nouvelles stations-services appartenant à l'enseigne E.LECLERC ont été prises en location-gérance, avec maintien de l'objectif initial de rationalisation des coûts et d'optimisation de l'activité de ventes de produits pétroliers.
- Cet exercice a également été marqué par une actualité sociale exceptionnelle (poursuite du mouvement des « Gilets Jaunes » et grèves liées à la réforme des retraites) conduisant l'enseigne à poursuivre depuis novembre 2018 des opérations commerciales de ventes de carburants à prix coûtant. Conformément au contrat de location-gérance, la société a participé à ces opérations nationales, dont la perte de marge commerciale impacte directement le résultat d'exploitation.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

L'épidémie du Coronavirus Covid-19, déclarée le 30 Janvier 2020 par l'Organisation Mondiale de la Santé comme une urgence de santé publique de portée internationale, ne remet pas en cause la continuité d'exploitation de la société. Les conséquences du Covid-19 n'entrainent aucune correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les comptes établis au 31/12/2019.

Les conséquences futures de cette épidémie ne peuvent être estimées de manière fiable. Cependant, elles pourraient se matérialiser notamment par :

- une baisse de l'activité et des revenus de la société ;
- une dégradation de la trésorerie ;

si l'épidémie continuait à se développer au cours de l'année 2020.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les frais de constitution et de développement ont été comptabilisés à leur coût de revient. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire sur une durée de 5 ans.

DocuSign Envelope ID: 34FF71D5-68D0-4BAB-8FE5-45729F103E5E

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 3 à 10 ans selon le mode linéaire.

Les frais de paramétrage du basculement des stations chez le locataire-gérant ont été comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 5 ans suivant le mode dégressif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.
Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans	- Matériel de transport :	5 ans
- Matériel de bureau :	3 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

L'amortissement dégressif pratiqué sur le matériel d'exploitation et sur le matériel informatique correspond à la dépréciation économique des biens, et n'a donc fait l'objet d'aucun retraitement en mode dérogatoire.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.
Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 200 actions de 100 euros.

DocuSign Envelope ID: 34FF71D5-68D0-4BAB-8FE5-45729F103E5E

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	318 438	90 635		409 073
Immobilisations corporelles	55 821	41 343	18 777	78 387
Immobilisations financières - titres	5 468	46		5 514
Immobilisations financières – créances (*)	1 633 800	522 000		2 155 800
	2 013 527	654 023	18 777	2 648 774

(*) Dépôt de garantie des bailleurs propriétaires des fonds de commerce.

Amortissements		DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles		53 733	58 864		112 597
Immobilisations corporelles		20 580	12 487	8 733	24 334
		74 313	71 352 (*)	8 733	136 932
(*) Dont dotation :	. linéaire		43 120		
	. dégressive		28 232		
	. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations **Néant**

Biens pris en crédit-bail **Néant**

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	2 155 800		2 155 800
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	1 212 107	1 212 107	
Créances diverses	461 290	461 290	
Charges constatées d'avance	13 776	13 776	
	3 842 973	1 687 173	2 155 800

DocuSign Envelope ID: 34FF71D5-68D0-4BAB-8FE5-45729F103E5E

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	355	355		
Emprunts bancaires (1)				
Emprunts & dettes financières divers (2)				
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	9 179 198	9 179 198		
Dettes diverses	9 110	9 110		
Produits constatés d'avance				
	9 188 664	9 188 664		

() Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires*	-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	-
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	-

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation de stations-services et est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	-
- Agents de maîtrise	1
- Employés	1
	2

Rémunérations des dirigeants

Aucune rémunération n'est allouée aux mandataires sociaux.

DocuSign Envelope ID: 34FF71D5-68D0-4BAB-8FE5-45729F103E5E

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.
A cet effet, le CICE 2018, qui s'élève à 1 885 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière de reconstitution de fonds de roulement.

A compter du 1er janvier 2019, le CICE a été supprimé et remplacé par une réduction de 6 points des charges sociales (assurance maladie) sur les salaires inférieurs à 2.5 fois le SMIC.

Résultat exceptionnel	**Charges**	**Produits**
Honoraires juridiques exceptionnels	20 000	-
Cessions d'immobilisations	10 043	10 900
	30 043	10 900

Taux de l'impôt sur les bénéfices **Néant**

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 31 %)	50 393
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 28 %)	38 500

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles **Néant**

Engagements financiers	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	-	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	1 000 000	1 000 000
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

DocuSign Envelope ID: 34FF71D5-68D0-4BAB-8FE5-45729F103E5E

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective des services de l'automobile.
La société verse des cotisations à un organisme lié à la profession (IRP AUTO) qui prend en charge les indemnités de fin de carrière.

Entreprises liées **Néant**

Filiales et participations détenues **Néant**

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

DocuSign Envelope ID: 34FF71D5-68D0-4BAB-8FE5-45729F103E5E

PETRO-OUEST
Société par actions simplifiée à capital variable
Siège social : route de Cordemais
44360 ST ETIENNE DE MONTLUC
824 113 013 RCS NANTES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 JUIN 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 23 778,48 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice..... 23 778,48 euros

A l'absorption des pertes antérieures,
Au compte "Report à nouveau" 23 778,48 euros
Lequel compte se trouve ainsi ramené au solde négatif de 136 520,36 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 juin 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
La Présidente
La société SAINT-HERBLAIN DISTRIBUTION
Représentée par M. Pierre CHARTIER

Guillet Bouju Associés
CABINET D'AUDIT ET D'EXPERTISE COMPTABLE

PETRO-OUEST
Société par Actions Simplifiée
au capital de 20.000 €
Route de Cordemais
44360 Saint Etienne de Montluc

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Cabinet GUILLET BOUJU ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Rennes
7, rue Roland Garros
44 700 ORVAULT

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société PETRO-OUEST relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importants auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous vous informons que malgré le résultat bénéficiaire au titre de l'exercice 2019 et en raison des pertes antérieures constatées, les capitaux propres de votre société restent inférieurs à la moitié du capital social.

Nous vous rappelons par conséquent que votre société est tenue de reconstituer ses capitaux propres à un montant au moins égal à la moitié du capital social à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique, sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments

qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Orvault, le 10 juin 2020

Cabinet GUILLET BOUJU ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Rennes

Dominique GUILLET
Commissaire aux Comptes Associé

BILAN

Cabinet Guillet Bouju Associés

ACTIF	Clôture au 31/12/19 Durée 12 mois			Clôture au 31/12/18 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	***2 648 773***	***136 931***	***2 511 841***	***1 939 213***
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	**409 072**	**112 597**	**296 475**	**264 704**
FRAIS D'ETABLISSEMENT	61 603	27 866	33 736	46 057
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	286 244	84 731	201 513	168 147
IMMOBILISATIONS INCORP. EN COURS	61 225		61 225	50 500
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**78 387**	**24 334**	**54 052**	**35 240**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	78 387	24 334	54 052	35 240
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	**2 161 313**		**2 161 313**	**1 639 267**
TITRES IMMOBILISES DIVERS	5 513		5 513	5 467
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	2 155 800		2 155 800	1 633 800
ACTIF CIRCULANT	***6 560 301***		***6 560 301***	***3 865 263***
STOCKS ET EN-COURS	**3 507 903**		**3 507 903**	**1 946 572**
MARCHANDISES	3 507 903		3 507 903	1 946 572
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	**1 212 106**		**1 212 106**	**190 713**
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	523 200		523 200	6 051
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	688 906		688 906	184 661
CREANCES DIVERSES (3)	**461 290**		**461 290**	**517 060**
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	**30**		**30**	**130**
DISPONIBILITES	**1 365 194**		**1 365 194**	**1 197 299**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	**13 776**		**13 776**	**13 487**
TOTAL GENERAL	**9 209 075**	**136 931**	**9 072 143**	**5 804 477**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN

Cabinet Guillet Boulu Associés

PASSIF	Clôture au 31/12/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/18 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	*(116 520)*	*(143 298)*
CAPITAL	**20 000**	**17 000**
REPORT A NOUVEAU	**(160 298)**	**(31 286)**
RESULTAT DE L'EXERCICE	**23 778**	**(129 012)**
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	*(116 520)*	*(143 298)*
DETTES (1)	*9 188 663*	*5 947 776*
DETTES FINANCIERES (2)	**355**	**8 507**
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	355	8 507
DETTES D'EXPLOITATION	**9 179 198**	**5 919 593**
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	9 027 311	5 835 332
DETTES FISCALES ET SOCIALES	122 588	71 532
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	29 298	12 727
DETTES DIVERSES	**9 110**	**19 675**
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	8 629	19 675
AUTRES DETTES DIVERSES	480	
TOTAL GENERAL	**9 072 143**	**5 804 477**

(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an	9 188 663	5 947 776
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	355	8 507

COMPTE DE RESULTAT

Cabinet Guillet Bouiu Associés

	Clôture au 31/12/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/18 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	**246 105 829**	**171 299 800**
VENTES DE MARCHANDISES	245 670 131	171 270 814
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	436 000	1
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	*246 106 131*	*171 270 816*
TRANSFERTS DE CHARGES	(365)	28 983
AUTRES PRODUITS	63	
CHARGES D'EXPLOITATION	**246 062 327**	**171 393 910**
ACHATS DE MARCHANDISES	244 526 610	170 077 823
VARIATION DES STOCKS	(1 561 331)	(948 467)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	2 892 316	2 134 017
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	41 149	22 188
SALAIRES ET TRAITEMENTS	66 269	32 330
CHARGES SOCIALES	23 962	12 440
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	71 351	63 496
AUTRES CHARGES	1 997	81
RESULTAT D'EXPLOITATION	***43 502***	***(94 110)***
PRODUITS FINANCIERS	**348**	**157**
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	47	24
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	301	132
CHARGES FINANCIERES	**928**	**59**
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	928	59
RESULTAT FINANCIER	***(580)***	***97***
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	***42 921***	***(94 012)***
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**10 900**	
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	10 900	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**30 043**	**35 000**
SUR OPERATIONS DE GESTION	20 000	35 000
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	10 043	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	***(19 143)***	***(35 000)***
BENEFICE NET COMPTABLE	***23 778***	
PERTE NETTE COMPTABLE		***(129 012)***
Total des produits	*246 117 077*	*171 299 957*
Total des charges	*246 093 299*	*171 428 970*
BENEFICE NET COMPTABLE	***23 778***	
PERTE NETTE COMPTABLE		***(129 012)***

* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées		
Charges financières concernant les entreprises liées		

ANNEXE

Cabinet Guillet Bouju Associés

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Quatre nouvelles stations-services appartenant à l'enseigne E.LECLERC ont été prises en location-gérance, avec maintien de l'objectif initial de rationalisation des coûts et d'optimisation de l'activité de ventes de produits pétroliers.
- Cet exercice a également été marqué par une actualité sociale exceptionnelle (poursuite du mouvement des « Gilets Jaunes » et grèves liées à la réforme des retraites) conduisant l'enseigne à poursuivre depuis novembre 2018 des opérations commerciales de ventes de carburants à prix coûtant. Conformément au contrat de location-gérance, la société a participé à ces opérations nationales, dont la perte de marge commerciale impacte directement le résultat d'exploitation.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

L'épidémie du Coronavirus Covid-19, déclarée le 30 Janvier 2020 par l'Organisation Mondiale de la Santé comme une urgence de santé publique de portée internationale, ne remet pas en cause la continuité d'exploitation de la société. Les conséquences du Covid-19 n'entrainent aucune correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les comptes établis au 31/12/2019.

Les conséquences futures de cette épidémie ne peuvent être estimées de manière fiable. Cependant, elles pourraient se matérialiser notamment par :

- une baisse de l'activité et des revenus de la société ;
- une dégradation de la trésorerie ;

si l'épidémie continuait à se développer au cours de l'année 2020.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les frais de constitution et de développement ont été comptabilisés à leur coût de revient. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire sur une durée de 5 ans.

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 3 à 10 ans selon le mode linéaire.

Les frais de paramétrage du basculement des stations chez le locataire-gérant ont été comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 5 ans suivant le mode dégressif.

Immobilisations corporelles

Cabinet Guillet Bouju Associés

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.
Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans	- Matériel de transport :	5 ans
- Matériel de bureau :	3 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

L'amortissement dégressif pratiqué sur le matériel d'exploitation et sur le matériel informatique correspond à la dépréciation économique des biens, et n'a donc fait l'objet d'aucun retraitement en mode dérogatoire.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.
Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 200 actions de 100 euros.

Cabinet Guillet Bouju Associés

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	318 438	90 635		409 073
Immobilisations corporelles	55 821	41 343	18 777	78 387
Immobilisations financières - titres	5 468	46		5 514
Immobilisations financières – créances (*)	1 633 800	522 000		2 155 800
	2 013 527	654 023	18 777	2 648 774

(*) Dépôt de garantie des bailleurs propriétaires des fonds de commerce.

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	53 733	58 864		112 597
Immobilisations corporelles	20 580	12 487	8 733	24 334
	74 313	71 352 (*)	8 733	136 932
(*) Dont dotation : . linéaire		43 120		
. dégressive		28 232		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations **Néant**

Biens pris en crédit-bail **Néant**

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	2 155 800		2 155 800
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	1 212 107	1 212 107	
Créances diverses	461 290	461 290	
Charges constatées d'avance	13 776	13 776	
	3 842 973	1 687 173	2 155 800

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	355	355		
Emprunts bancaires (1)				
Emprunts & dettes financières divers (2)				
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	9 179 198	9 179 198		
Dettes diverses	9 110	9 110		
Produits constatés d'avance				
	9 188 664	9 188 664		

Cabinet Guillet Bouju Associés

() Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires*	-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	-
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	-

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation de stations-services et est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	-
- Agents de maîtrise	1
- Employés	1
	2

Rémunérations des dirigeants

Aucune rémunération n'est allouée aux mandataires sociaux.

Cabinet Guillet Bouju Associés

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.
A cet effet, le CICE 2018, qui s'élève à 1 885 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière de reconstitution de fonds de roulement.

A compter du 1er janvier 2019, le CICE a été supprimé et remplacé par une réduction de 6 points des charges sociales (assurance maladie) sur les salaires inférieurs à 2.5 fois le SMIC.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Honoraires juridiques exceptionnels	20 000	-
Cessions d'immobilisations	10 043	10 900
	30 043	10 900

Taux de l'impôt sur les bénéfices **Néant**

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 31 %)	50 393
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 28 %)	38 500

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles **Néant**

Engagements financiers	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	-	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	1 000 000	1 000 000
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective des services de l'automobile.
La société verse des cotisations à un organisme lié à la profession (IRP AUTO) qui prend en charge les indemnités de fin de carrière.

Cabinet
Guillet Bouiu Associés

Entreprises liées **Néant**

Filiales et participations détenues **Néant**

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.